

# Journées de l'économie 2019

*Environnement, numérique, société : la décennie de tous les dangers.*

Compte rendu

Pastureau Guillaume

Lycée Montesquieu - Bordeaux

# Avant propos

Pour cette édition, les JECO mettent en avant trois problématiques :

- *La question de la transition écologique* : le financement, quel modèle de société, etc.
- *La question du numérique* : la révolution numérique, l'impact sur les structures économiques et sociales...
- *Les mutations sociales et politiques* : la question des inégalités sous toutes ses formes, le populisme, la société de défiance, la question du libéralisme et du capitalisme...

## Conférences présentées :

***La transition, c'est maintenant***, avec A. Grandjean (fondation Nicolas Hulot), K. Schubert (Paris 1), Joseph E. Stiglitz, F. Villeroy de Galhau (gouverneur Banque de France)

***Comprendre les populismes*** avec Y. Algan (Sciences Po), F. Bourguignon (PSE), E. Fornero (université Turin), D. Rodrik (Harvard).

***Quelles formations contre la désinformation ?*** avec V. Giret (France info), E. Nahon (IPJ Dauphine), G. Roty (commission européenne), N. Sonnac (CSA).

***Réformer ou détruire le capitalisme ?*** Avec M. Aglietta, J-C Levy, A. Piet.

***Vers des politiques budgétaires sans contraintes*** avec P. Artus, E. Blanc (vice-président Région Rhône Alpe), J-C Hairault (PSE), X. Ragot (OFCE), N. Valla (BCE).

## **Atelier DGESCO :**

- ***les statistiques : info ou intox ?*** Comprendre les statistiques pour mieux s'informer avec J-W Angel (INSEE)
- ***Regards croisés sur les entreprises et les entrepreneurs*** avec B. Baudry (Lyon 2), J. Gros (CNRS), J. Landour (Paris Dauphine).

Les conférences ont une organisation très spécifique et contraignante. En effet, les intervenants n'ont que 10 minutes de présentation, ainsi le contenu est parfois très synthétique et peu développé. Dans la mesure du possible, le compte rendu sera complété de notes et de liens pour compléter les propos. De plus, concernant les ateliers DGESCO, l'ensemble des diaporamas sont disponibles (en ligne).

## La transition c'est maintenant

Cette conférence d'ouverture a pour objet la transition écologique et tente de répondre à plusieurs problématiques :

- Que faire pour s'adapter au changement climatique ?
- Comment tendre vers un autre modèle de développement ?
- Qui pour financer la transition et comment le faire ?

Stiglitz ouvre les journées de l'économie en mettant en avant l'urgence de la mise en place d'un green new deal pour transformer nos sociétés et tendre vers un autre modèle. En faisant le parallèle avec le new deal américain de Roosevelt, la transition ne pourra passer que par un interventionnisme public. Quand l'économiste insiste sur le prix et donc le signal-prix, Stiglitz affirme l'importance et la nécessité absolue de l'intervention massif de l'État à travers des investissements publics et une réglementation adéquate. Si réfléchir à la hausse du prix du carbone est un préalable, la taxation comme politique climatique n'est pas suffisante. Il convient donc de se poser la question du financement de la transition, chose que malheureusement Stiglitz n'a pas développé dans son intervention, laissant cela à Villeroy de Galhau mais sans regard critique. Cependant, il souligne un environnement favorable avec les faibles taux. Stiglitz souligne une contradiction importante dans la mise en œuvre d'un green new deal. Si celui-ci offre de nombreuses opportunités économiques en termes de bien être, d'emploi, de développement, il existe de nombreuses difficultés sociales liées aux mutations nécessaires. La question de la responsabilité partagée est donc centrale. Si les ménages ont un rôle à jouer, il ne faut surtout pas oublier et soumettre les banques, les entreprises et les fonds de pension. Ces acteurs doivent absolument raisonner à long terme et ne plus rester dans la recherche d'intérêts courttermistes. De plus, il ne faut pas sous-estimer les risques de la transition pour les ménages et les personnes les plus vulnérables. Ainsi d'après Stiglitz, les politiques climatiques doivent inscrire à l'ordre du jour une protection des travailleurs et une protection de l'emploi pour accompagner les perdants des mutations induites par la transition sur de nombreux emplois mais aussi sur le temps nécessaire à faire accepter cette transition.

Pour terminer, Stiglitz remet en cause la régulation du commerce international, en rappelant que le climat est un bien public collectif. La sortie officielle de l'accord de Paris donne un avantage économique certain aux entreprises américaines, ce qui n'est pas acceptable. Il est donc nécessaire et indispensable que les entreprises internalisent les coûts externes, ce qui passe entre-autre par une taxe carbone indexée à des droits de douane.

A la suite de l'intervention de Stiglitz, Villeroy de Galhau intervient plus précisément sur la question du financement et du rôle potentiel des banques centrales (BC) dans le cadre des politiques monétaires, avec un avertissement qui complète la position de Stiglitz, la finance verte ne peut pas remplacer des politiques publiques actives et un investissement public conséquent, chose possible d'après lui au niveau européen. La finance verte peut néanmoins être un outil, ce que porte la Banque de France qui tente de « verdire » les 20 milliards d'euros de fonds d'investissement qu'elle gère. De plus, dans son mandat de superviseur, la Banque de France met en place depuis peu une « révolution » des 3E :

- Evaluation : dans son rôle de superviseur, la BdF intègre le changement climatique dans les risques pris par institutions bancaires et financières ;
- Exemplarité : un engagement de la BdF vers la finance responsable avec la mise en place de green bound (280 milliards d'euros émis/an, alors que le besoin serait de 800 milliards par an)
- Extension : faire en sorte que la politique monétaire dépasse le simple objectif de stabilité

des prix et intègre le risque climatique : ainsi les modèles et scénarios réalisés par la BdF intègre le changement climatique sur l'impact des prix des actifs et dans sa politique de collatéral.

Schubert et Granjean interviennent au nom du Haut conseil sur le Climat<sup>1</sup>, ils soulignent qu'il existe une fenêtre politique et économique pour mettre en œuvre une réelle politique climatique mais que les investissements, malgré de faibles taux, sont encore trop faibles, la taxation ne pouvant pas être le seul outil. Ainsi, le HCC préconise six pistes :

- Assurer la compatibilité des objectifs des décisions des différentes sphères économiques et politiques ;
- La mise en place des mesures classiques : taxe, investissements verts, normes ;
- Une réflexion en termes d'organisation des villes et territoires ;
- La question de la justice sociale pour que la transition soit acceptée, donc travailler sur un projet de société, ainsi les efforts doivent être équitablement répartis et considérés comme juste quand les ménages paient 2/3 de la taxe carbone ;
- Assurer la cohérence et l'articulation des politiques publiques, le ministère de l'écologie ne doit pas être un supplétif du ministère des finances. Granjean expliquant qu'en Europe la vision de la rigueur budgétaire limite les politiques publiques nécessaires à la transition ;
- Evaluer les mesures mises en œuvre.

Ces quatre interventions furent complémentaires et ont montré l'importance d'une réelle coordination des politiques économiques et publiques, elles sont d'accord pour affirmer que la taxation ne peut pas être l'alpha et l'oméga de la politique climatique et que l'investissement public doit être remis au centre du jeu et du débat politique comme le rôle des investissements privés à travers la finance verte. Si les sociétés semblent prêtes à la transition, cette dernière doit trouver une acceptabilité sociale et donc faire projet de société, c'est donc toute l'idée d'un green new deal. Ainsi, les efforts doivent être équitablement répartis et la notion de redistribution dans le cadre de la taxation doit être au cœur des stratégies. C'est donc une réhabilitation du rôle de l'État et des dépenses publiques. Or, ces interventions, un peu moins celle de Stiglitz, entrent rapidement en contradiction avec le dogmes de la réduction de la dette publique et du déficit que les intervenants ont du mal à remettre en cause. Cette contradiction semble indépassable et complexe. La place de la dépense publique dans le débat économique ne doit donc pas être réduit au seul risque d'un potentiel effet d'éviction, mais différentes conférences prévues lors de ces JECO devraient apporter des réponses plus pertinentes car l'objet de celle-ci était ailleurs.

---

1 Une vidéo intéressante et utilisable en classe est disponible ici : [https://frama.link/SoXLS46\\_](https://frama.link/SoXLS46_)

## Comprendre les populismes

Le populisme<sup>2</sup> peut être simplement expliqué comme la volonté politique de représenter un peuple homogène contre une élite, mais il peut prendre plusieurs formes : un populisme de gauche, de droite, ou économique. Pour Fornero<sup>3</sup>, les ingrédients du populisme sont de quatre ordres : il est fait de *paradoxes* quand par exemple Trump, millionnaire baisse les impôts des plus riches mais qui est élu et soutenu par les classes populaires ; de *supériorité morale*, le populiste estime avoir raison contre les autres et serait le seul à comprendre les véritables enjeux ; de *non sens total* dans les prises de décision et les programmes proposés ; *se faire passer comme réformateur* au profit d'un peuple homogène.

La problématique centrale de la conférence porte sur le développement des populismes dans des pays très divers avec des situations sociales et économiques différentes, c'est le cas entre la montée des populismes en France, Italie, Allemagne, USA, Brésil, Hongrie ou la Pologne. Ainsi, les quatre intervenants partagent le même constat : les inégalités économiques et sociales ainsi que l'insécurité sociale sont à l'origine du populisme. Cependant, la question des origines de ces causes ne sont pas expliquées et développées, or, lors du débat avec la salle, une question fondamentale fut posée : la science économique n'est-elle pas à l'origine de la montée des populismes avec l'imposition d'un modèle libérale et d'une pensée unique ? Ce à quoi Rodrik a répondu que Keynes soulignait que « *l'économie est une science qui pense en termes de modèles, associée à l'art de choisir parmi ces modèles ceux qui sont pertinents par rapport au monde contemporain* », or les économistes n'ont pas su choisir les bons modèles quand il le fallait, notamment celui dans la croyance d'un marché du travail libre de contraintes, dans les zones où le marché du travail a été réformé et libéralisé, le populisme est important. Il ajoute que l'Union Européenne fut trop pensée en termes d'intégration économique et non politique et sociale. Pour sortir de l'impasse, Rodrik estime qu'une politique économique favorable à une réintégration productive est nécessaire, comme une nouvelle réflexion en termes de politiques économiques territoriales et d'investissement dans l'éducation et les infrastructures. Notons que cette remarque de Rodrik vient en contradiction avec l'action de Fornero, ancienne ministre de l'économie italienne, qui a mise en œuvre la réforme du marché du travail et des retraites du gouvernement Monti, soit une réforme qui s'apparente aux ajustements structurels et des remèdes issus de la pensée économique des nouveaux classiques. D'après elle, les mesures prises furent bonnes mais elles n'ont pas été comprises et assez bien expliquées, ce qui nourrit le populisme italien. En effet, les citoyens italiens n'ont pas vu les avantages à long terme mais seulement les difficultés à court terme comme la montée des incertitudes sociales et économiques. Il y a donc eu une méfiance forte contre les élites italiennes qui peut expliquer le vote Salvini.

Il devient donc important de comprendre le populisme et de l'analyser. C'est le travail de Algan qui a mené une étude d'ampleur sur les électeurs populistes. Deux résultats principaux ressortent<sup>4</sup> : (1) il existe des facteurs économiques forts qui expliquent la montée des populismes comme l'insécurité sociale et économique, (2) le deuxième résultat est moins homogène, il découle des relations interpersonnelles et de la confiance envers les autres, cette confiance est mesurée par des questions du type « *pouvez-vous faire confiance à quelqu'un que vous croisez dans la rue ?* ». La réponse à ce type de question, déclinée dans l'étude, fait qu'un électeur basculera dans un populisme de gauche radicale ou de d'extrême droite. Dans ce second cas, le niveau de

---

2 Il n'y a pas eu de temps pour vraiment définir le terme qui ne fait pas consensus en sciences politiques.

3 Ministre du travail et des affaires sociales du gouvernement Monti en Italie 2011-2013.

4 Un résumé de l'étude et des références ici : <https://frama.link/L0JxLs4P>

méfiance envers l'autre est extrêmement élevé que ce soit envers un inconnu mais aussi envers sa famille, son voisin mais pas forcément envers l'immigré. Cette question de la confiance est centrale dans l'étude de Algan car les demandes sociales et politiques et les attentes vont être très différentes. Ce qui explique un grand paradoxe selon lequel les électeurs des classes populaires et moyennes peuvent se tourner vers des candidats populistes opposés à l'État providence. Dans ce cas, les électeurs se méfient non seulement des riches (vus comme des spéculateurs mondialisés), mais aussi des pauvres (considérés comme des assistés), alors que les électeurs de la gauche radicale qui partagent la même colère anti-système ont des niveaux de confiance bien plus élevés et mettent en avant le rôle de l'État providence et de la solidarité.

C'est ainsi, qu'en reprenant Durkheim, qu'Algan trouve l'origine du populisme dans une forme de désocialisation qui s'explique par la montée des individualismes et de l'isolement qui découlent des évolutions de nos sociétés. Le cas des gilets jaunes montrent la création de liens sociaux et d'échanges sur les ronds-points quand les syndicats ou les collectifs de travail sont en fort déclin. Par conséquent, le populisme est l'expression de l'anomie. Cette solitude observée se retrouve à l'échelle des territoires, ce qui sont le plus touchés par le populisme sont les territoires désindustrialisés, qui perdent les lieux de socialisation comme les services publics, les commerces, les écoles, et les lieux culturels.

Rodrik rejoint ces éléments explicatifs mais il ajoute le lien entre mondialisation économique et montée des populismes. Ainsi, en étudiant l'électorat de Trump, on observe que ces derniers se retrouvent dans les territoires déclassés avec de faible création d'emplois mais il remarque un point important, ce ne sont pas les électeurs les plus pauvres qui ont voté Trump, ceux-là ont voté Clinton. Pour lui, le populisme découle de la dislocation de la société sous l'effet d'un marché du travail défaillant qui crée de l'insécurité. Ainsi, le populisme a trois sources :

- (1) *la mondialisation* qui limite l'accroissement des revenus pour les plus vulnérables et la montée des inégalités ;
- (2) *le changement technologique et la désindustrialisation* qui entraînent une dualité du marché du travail avec des personnes peu diplômées et peu formées ;
- (3) *la défaillance politiques*<sup>5</sup>. Les politiques sont soumis aux intérêts des gagnants de la mondialisation et le centre gauche et droit ne trouvent plus de différence diffusant une forme de pensée unique.

Rodrik propose donc un changement radical de politique et propose le concept de populisme économique progressiste<sup>6</sup>, globalement, ce changement radical passe par une société inclusive et donc un réinvestissement massif par des dépenses publiques, une fiscalité égalitaire et le rapprochement des entreprises et des citoyens.

Bourguignon, comme Rodrik, montre que la mondialisation a tendance à augmenter les inégalités qui réduisent l'efficacité économique des pays. Cependant, Trump ne serait pas élu à cause des inégalités de revenu, le populisme doit trouver son origine ailleurs. Cela passe par une nouvelle vision des inégalités, qui ne doivent pas être comprises que sous l'angle économique, mais sous l'angle territorial en termes de bien être, de pouvoir d'achat et de protection contre les vulnérabilités sociales. Ce dernier point est central, la baisse ou stagnation du pouvoir d'achat entraîne des inégalités dans la capacité à faire face aux aléas de la vie et à l'insécurité sociale, d'où l'importance de l'assurance sociale.

---

5 L'intervention d'Aglietta est un bon complément lorsqu'il soutient l'idée que le néolibéralisme est adémocratique [voir la conférence *réformer ou détruire le capitalisme ?*]

6 Élément non développé dans cette conférence mais on trouvera des éléments dans un article du Monde : <https://frama.link/Vu305Rwe>

## Quelles formations contre la désinformation ?

Cette conférence s'inscrit dans une réflexion autour des mutations sociétales en cours qui poussent à la fois à la montée des populismes mais aussi de son corollaire la défiance envers les experts, les élites et le système médiatique. Le développement viral des fake news est donc un enjeu démocratique majeur. Globalement les fake news *sont une volonté délibérée de fournir une fausse information dans le but de nuire*. Ainsi, une « bonne fake news » doit être extraordinaire et toucher l'émotion mais surtout elle doit mettre en avant l'idée que cette information risque d'être censurée par les médias en place<sup>7</sup>.

Ce développement des fake news remet en cause la crédibilité des médias. La France est le pays où la défiance envers les médias est la plus forte du monde occidental. La conférence, au lieu de donner les causes objectives du développement des fake news, propose des éléments pour éviter leur prolifération. Il aurait été intéressant de questionner les causes et le système médiatique. Ce point fut posé lors du débat à travers l'affaire de la fausse arrestation de Dupont de Légonès qui a poussé Giret, directeur de France info, à expliquer l'erreur et comment les médias ont été trompés.

La question de la défiance des médias fut donc le point de départ de la conférence, Giret estimant que les fake news sont un danger pour la démocratie, dans le sens où des élections peuvent être compromises ou manipulées, ce qui pose à terme la légitimité de ces élections. La désinformation étant la conséquence du développement du numérique et des réseaux sociaux où tout le monde est un « média » et peut transmettre une information sans pour autant être soumis aux règles éthiques du journaliste. De plus, le modèle économique des plateformes pousse à la prolifération des fake news avec l'importance de la recherche du clic. Le modèle économique des plateformes est fondé sur des effets de réseaux, plateforme en concurrence avec les médias classiques, et surtout sur une structure de marché oligopolistique qui structure le champ de l'information. Ainsi, nos sociétés sont tombées dans une sorte d'hyper-information et même de saturation de l'information. Ces évolutions nous interrogent sur le comportement à avoir face à cette désinformation. Il devient primordial de prendre du recul mais surtout de mettre en place une éducation à l'information et au numérique.

Parmi les éléments à mettre en œuvre pour lutter contre les fake news, différentes solutions ont été proposées :

- L'éducation au numérique et à l'information vers les jeunes mais pas que.
- La formation des journalistes pour éviter les manipulations et conforter l'importance de vérification
- Utiliser les innovations technologiques comme l'intelligence artificielle
- Rendre le travail des journalistes transparents et expliquer ce travail

---

<sup>7</sup> On pourra utiliser cette vidéo qui décrypte la logique du complot et de la fake news : *le complot chat* : <https://www.youtube.com/watch?v=II91bxLH1V0>

## Réformer ou détruire le capitalisme ?

Cette conférence pose une question qui peut sembler provocatrice mais les limites environnementales et sociales de nos modes de développement sont à repenser. L'ensemble des intervenants ont plutôt opté pour une réflexion en termes de réformisme. Seul Piet semblait vouloir réfléchir à un après capitalisme mais son intervention a surtout porté sur la redéfinition de l'économie et de nos modes de vie sans pour autant proposer des pistes de réflexion concrètes.

Il aurait été intéressant de prendre le temps à définir le capitalisme, chose qui a été néanmoins faite très partiellement : le capitalisme étant considéré comme un système économique notamment fondé sur l'accumulation, la croissance et le salariat. À partir de cet élément, Dutraive estime que le modèle capitaliste s'essouffle lorsque l'on regarde l'évolution sur long terme des taux de croissance. Cependant, elle souligne l'importance de raisonner en termes de diversité des capitalismes à l'image de Bruno Amable. Chose que Aglietta reprendra puisqu'il remettra en cause le capitalisme financier et néolibéral et non le capitalisme en tant que tel. Pour finir, Dutraive conclut en reprenant la notion de capitalisme raisonnable de Commons<sup>8</sup> : un capitalisme qui valorise la démocratie comme système politique où tous les intérêts économiques doivent être pris en compte et être représentés au gouvernement et en fondant des réformes qui partiraient du local. Cependant, cela ne suffit pas, il doit être entrepris en parallèle un nouveau mode de gouvernance des entreprises vers des formes plus démocratiques qui intègrent les intérêts des salariés.

L'intervention d'Aglietta fut enrichissante et brillante à plusieurs égards. Partant du postulat des dangers du capitalisme financier qui est anti-démocratique, le modèle idéologique néolibéral qui le fonde détruit les avancées sociales pour les remplacer par une logique de rente qui bénéficie à peu de personnes, ces dernières ont la capacité de concentrer le capital économique, financier et surtout symbolique, le pouvoir étant confisqué par cette minorité d'acteurs. Cette concentration des richesses et du pouvoir par la rente, où la recherche du profit infini dans un monde fini entraîne de facto :

- (1) un fléchissement de l'investissement productif et donc de la productivité,
- (2) un accroissement des inégalités et de la pauvreté,
- (3) un épuisement des ressources naturelles et une dérive climatique,
- (4) une destruction du contrat social autour du lien salarial et des protections institutionnalisées.

Le nouveau rapport social est donc anti-démocratique car seuls les intérêts des marchés et de la protection de la propriété privée semblent primer sur l'intérêt collectif. La concentration du pouvoir par une minorité pose donc continuellement la question de la légitimité des gouvernements qui ne représentent plus l'ensemble du corps social. Ici, Aglietta pose la question du vote comme seul outil de légitimation des gouvernants et la nécessité de réinvestir la société civile et les contre-pouvoirs, ces derniers étant attaqués par le pouvoir néolibéral. Par conséquent se pose la question de réformer en profondeur le capitalisme financier, idéologiquement néolibéral, par un nouveau contrat social qui met en avant une forme de croissance inclusive. Cette croissance devra être soutenable et se comprend par quatre propositions :

- (1) La transition écologique ne peut pas se faire sans justice sociale réelle et perçue quand le néolibéralisme va à l'encontre de celle-ci au sens de Rawls car les biens premiers ne sont plus garantis (accès au logement...)

---

<sup>8</sup> Élément non développé dans la présentation faute de temps, mais on pourra trouver ici un article qui présente cette notion : <https://frama.link/9-4xNEnQ>



- (2) qui implique le plein emploi, des salaires décents et une protection sociale préservée ;
- (3) les politiques économiques doivent voir leur objectifs se modifier et tendre vers une transformation des structures de production dans le sens d'une économie circulaire ;
- (4) une transformation technologique et spatiale, les Etats doivent être stratégés avec des vues de long terme pour conduire des politiques d'infrastructure, remodeler la fiscalité, encadrer les prix immobiliers, réorganiser la formation. Ces Etats stratégés doivent tendre vers une démocratie réelle et participative et une démocratie d'entreprise qui passe avant tout par le fait que les entreprises doivent payer leurs impôts, donc une régulation qui sorte de la logique de recherche de valeur pour l'actionnaire.

Pour conclure, Aglietta estime que le capitalisme financier doit disparaître comme mode de régulation, mais pas forcément le capitalisme en tant que tel qui est divers et qui s'adapte aux époques. Le capitalisme s'intègre à un régime de croissance (on retrouve là la filiation école de la Régulation) qui peut par moment entrer en rupture ce qui permet l'apparition d'une nouvelle régulation socio-économique.

## Des politiques monétaires sans contrainte ?

Conférence sûrement la plus intéressante et complète qui met en avant une réelle réflexion et une pluralité des modèles présentés. Ainsi, la conférence part du constat que les taux d'intérêt sont extrêmement bas à long terme et que l'inflation est absente ce qui peut potentiellement desserrer les contraintes pesant sur la politique budgétaire. Artus estime même que les taux d'intérêt resteront bas encore très longtemps. L'ensemble de la conférence repose sur deux questions, (i) qu'est-ce qui explique cette situation ? (ii) Quel rôle pour la politique budgétaire dans cette situation de croissance molle ?

Pour répondre à ces deux questions, Artus souligne trois théories explicatives contradictoires qui amènent des réponses différentes :

- (1) Il y aurait un excès d'épargne et donc une forte demande de titres sans risque, les Etats peuvent donc bénéficier de taux très faibles.
- (2) La politique monétaire fut trop expansionniste ce qui maintient les taux faibles ;
- (3) Il est maintenant impossible pour les BC de revenir en arrière, un retournement serait insoutenable pour les finances publiques mais aussi pour le secteur privé très endetté.

Artus pense que cette troisième piste est la plus probable et que la BCE préférera sauver l'union monétaire avant de respecter son mandat de maintien d'une inflation à 2 %. Il conclut ensuite par l'exposé de deux conséquences sur la politique budgétaire : la première serait de dire qu'il faut rester très prudent car des risques de retournement ne sont pas à exclure et seraient catastrophiques pour de nombreux Etats (Italie notamment) ou profiter des taux quasi nuls pour investir sur le long terme et améliorer la productivité et donc la croissance, en étant très attentif à la forme de la dépense publique qui doit être productive.

Ragot<sup>9</sup> milite pour cette seconde piste et donc pour une politique budgétaire de relance ambitieuse qui, dans le cas actuel de taux d'intérêt à long terme, n'impacte pas l'endettement quand on observe que le multiplicateur d'investissement est largement supérieur à 1<sup>10</sup>. Ce que confirme Hairault qui ajoute que l'effet d'éviction n'est plus d'actualité actuellement. Ragot, à l'opposé des autres intervenants, estime que la situation des taux d'intérêt faibles s'explique par un taux d'épargne mondiale trop élevé. L'excès d'épargne est donc le nœud du problème car logiquement avec le creusement des dettes publiques les taux d'intérêt auraient du croître davantage. Cependant, les ménages se sont désendettés massivement et trouvent de nouvelles ressources à placer. Ainsi, de cette situation de taux faibles on peut expliquer les niveaux d'inflation. Celle-ci s'explique théoriquement de trois ordres : (i) soit un excès de monnaie (c'est le cas mais sans inflation actuellement), (ii) soit un excès d'épargne (logique de déflation) (iii) soit un problème salarial. C'est ce dernier point qui est central, l'inflation est faible car les salaires ne progressent plus, les pays sont dans une logique de désinflation néfaste et purement compétitive. D'ailleurs, Artus souligne que ses échanges avec des dirigeants allemands montrent que l'Allemagne est en grande difficulté, car sa spécialisation industrielle est de moins en moins pertinente, et elle se lancera à nouveau dans une politique de rigueur salariale. Ragot s'inquiète de cette situation.

Ragot<sup>11</sup> estime qu'il existe qu'une seule et unique cause aux contraintes budgétaires : une

9 On pourra retrouver des éléments des positions de Ragot ici : <https://www.ofce.sciences-po.fr/blog/quelles-sont-les-marges-de-manoeuvre-pour-les-finances-publiques-francaises-dans-un-univers-de-taux-dinteret-durablement-bas-a-lhorizon-2030/>

10 Sur les multiplicateurs : <https://www.lafinancepourtous.com/decryptages/politiques-economiques/theories-economiques/le-multiplicateur-budgetaire-presente-par-xavier-timbeau/>

11 On peut retrouver ici un article de Ragot sur l'Europe : <http://www.journeeseconomie.org/blogjeco/index.php?>

contrainte politique. La dette n'est pas un problème car seul l'État peut lever l'impôt pour payer les intérêts. Il faut donc profiter de ces taux bas pour relancer l'activité, pour aménager le territoire, pour favoriser la transition écologique et accroître le bien être des générations futures. Cela est rendu possible par un taux d'actualisation quasi nul. De plus, comme le propose Hairault la contrainte budgétaire doit aussi se comprendre en termes de coût d'opportunité à savoir si un euro dépensé par l'État est plus efficace que le privé. Ici, revient la question du lien entre taux d'intérêt et taux de croissance. Actuellement, le taux d'intérêt est inférieur au taux de croissance, donc les taux d'endettement peuvent potentiellement diminuer en effet, ce taux se calcule Dette/PIB, donc les taux d'intérêt font gonfler le numérateur moins rapidement que le dénominateur. Cette situation réduit la contrainte soutenabilité de la dette et permet de mettre en œuvre une politique contracyclique. Cependant et contrairement à Ragot, il estime qu'un retournement est toujours possible et qu'une hausse des taux d'intérêt à terme n'est pas impossible ce qui serait explosif sur les marchés, les investisseurs demanderont des primes de risques plus élevés.

Pour terminer, Valla, directrice générale adjointe pour la politique monétaire de la BCE note que la politique monétaire n'est pas suffisante pour sortir de la situation actuelle et plaide pour la mise en œuvre de politiques budgétaires adéquates qui viendraient compléter l'action de la BCE mais seulement par les pays « vertueux », donc les pays du Nord.

## Atelier DGSCO

Ces deux ateliers sont plus opérationnels pour nos enseignements. Ils apportent des pistes et des supports intéressants.

### 1. Les statistiques : info ou intox<sup>12</sup> ?

L'atelier porte sur l'importance de la statistique publique dans les décisions et dans la compréhension des faits économiques et sociaux. La statistique publique doit répondre à des méthodes strictes pour être le plus légitime possible (voir diaporama). Cela passe par une réflexion en termes de fabrique de la statistique et de la transparence des méthodes. En cela, l'INSEE n'est pas un institut de sondage et ne répond pas aux mêmes contraintes notamment de rentabilité et de dépendance à l'égard des demandeurs (ou client), l'indépendance de l'INSEE étant garantie par la loi. Il faut donc comprendre que les données sont construites et répondent à des conventions, celles-ci sont modifiables et surtout discutables, d'où l'importance d'une bonne définition des objets d'étude (cf : le chômage). De plus, il est important pour l'INSEE d'éviter les effets questionnaires. On retrouvera dans le diaporama des exemples précis et des impacts du choix des questions.

Le travail de recueil des données est double pour l'INSEE : le recensement (moins en moins utilisé car coûteux) et le sondage. Mais le sondage n'est pas construit comme les instituts. Ces derniers sont dépendants des commanditaires et ont une logique commerciale. Ainsi l'INSEE procède à différent type de sondage sur un échantillon de dizaine de milliers de répondants, avec des protocoles stricts.

Institut de statistiques	Institut de sondage
<b>tirage aléatoire</b> → calcul de <b>précision</b> <b>méthodologie pour la non-réponse, etc.</b> → <a href="https://www.insee.fr/fr/information/2838097">https://www.insee.fr/fr/information/2838097</a>	<b>méthode des quotas</b> → pas de calcul de <b>précision possible</b>
<b>questions complexes</b> → analyses <b>détaillées économiques et sociales</b>	<b>questions "simples"</b> → <b>opinion, consommation</b>
<b>Statistique publique</b> → <b>rendre compte à la société</b>	<b>entreprise commerciale</b> → <b>dépendance vis-à-vis du client, enquêtes omnibus</b>

Autre élément central pour l'INSEE : éclairer le débat avec des supports variés. On notera ici : *INSEE en bref*, sur une multitude de sujets mais surtout à venir *Les panoramas* (nom qui changera) qui sera entièrement numérique et donc actualisé. Les panoramas auront deux objectifs : donner des chiffres importants sur un thème et répondre à questions spécifiques et facilement utilisable en classe : le premier porte sur « immigrés et étrangers » à retrouver ici : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>

12 Le diaporama de la conférence est disponible ici : <https://filesender.ens-lyon.fr/?vid=3c03116a-3ad2-9ba8-cbd8-00001c0064a0> Le diaporama offre de nombreux éléments très pertinents, d'exemples de manipulation des statistiques...

## 2. Regards croisés sur l'entreprise et les entrepreneurs

Trois interventions, la première économique dans une optique régulationniste avec une approche en termes de grille d'analyse<sup>13</sup> des entreprises (qui notons-le peut être utilisée pour une activité avec les élèves), les deux autres concernent la place des indépendants dans notre compréhension de la structure sociale.

→ **Firme et entreprise ; réflexion économique (B. Baudry)**<sup>14</sup>

Il existe une tension entre la théorie économique de la firme et celle de l'entrepreneur. En effet, soit l'économie conçoit la firme sans entrepreneurs soit l'inverse. Il faut noter que la notion de firme est assez récente quand historiquement on passe dans l'entre deux guerres de petites structures productives à des grande firme où apparaît la distinction entre manager et propriétaire (ce que tente de traiter notamment la théorie de l'agence).

Trois théories ont étudié l'entrepreneur sans l'intégrer dans la firme (ou dans une petite firme), c'est le cas de Knight, Coase et Schumpeter :

- Pour Knight, l'objet d'étude est la recherche du profit par les entrepreneurs en situation d'incertitude. L'entrepreneur est l'agent qui prend des risques quand le salarié a une aversion pour le risque. Ainsi, l'entrepreneur assure le risque et la relation salariale fait que le salarié ne subit pas les risques de l'entreprise, le salaire étant compris comme une assurance.
- Coase : l'entrepreneur est un coordinateur de contrat, il coordonne les décisions et l'organisation du travail.
- Schumpeter quant à lui montre que l'entrepreneur est l'innovateur.

De l'autre côté, les sciences économiques proposent une analyse de la firme sans parler des entrepreneurs, c'est le cas de la théorie de l'agence, des coûts de transaction, des droits de propriété et la théorie évolutionniste<sup>15</sup>.

Ajoutons à ces éléments qu'il est important de bien distinguer la figure de l'entrepreneur de la fonction de l'entrepreneur. Chez Schumpeter, c'est la figure de l'entrepreneur qui est centrale, et par définition il est innovateur, il a donc une fonction d'innovation mais il faut noter cette difficulté : quand l'entrepreneur innove il n'est que rarement dans une firme (ex. Bill Gates, Renault, Steve Jobs...) mais quand cet acteur met en production son innovation dans une structure tel que la firme, où se trouve l'entrepreneur ? Est-ce que Bill Gates peut toujours être compris comme entrepreneur ou est-il devenu un manager qui laisse l'innovation future aux salariés ? Ainsi, la vision de Galbraith peut dépasser ce paradoxe apparent, l'entrepreneur a en définitive trois fonctions : innovateur, manager et contrôleur. Historiquement nous observons la disparition de la figure de l'entrepreneur avec le passage d'un capitalisme concurrentiel à un capitalisme industriel concentré. Pour Schumpeter cela conduit à une bureaucratisation non efficace et pour Galbraith au développement d'une technostucture (point non développé).

Par conséquent, Baudry peut proposer une définition de l'entrepreneur qui a trois fonctions<sup>16</sup>, (1) concevoir la structure organisationnelle de la firme, (2) mettre en place des

13 Grille disponible dans le diaporama.

14 Diaporama disponible ici : <https://filesender.ens-lyon.fr/?vid=1879cf64-c509-49c9-aa25-00007b2f467a>

15 Aucune de ces théories n'ont été présentées, mais on peut se référer à Coriat et Wallerstein [1995], *Les nouvelles théories de l'entreprise*, collection référence, librairie Eyrolles ou le dossier sur le site de l'ENS Lyon : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/les-theories-de-la-firme-137664>

16 Baudry propose cette définition pour coller au programme dont l'élément suivant : "Connaître et être capable

modes de coordination et (3) d'incitation. Dans le cas des entrepreneurs indépendants, ces trois fonctions sont clairement remplies, ce qui est difficilement le cas pour les grandes entreprises capitalistes où il est plus difficile de trouver l'entrepreneur car les actionnaires apportent le capital, les managers mettent en place les modes de coordination et d'incitation, mais les salariés ont aussi un rôle important dans l'innovation et la coordination.

→ La place des travailleurs indépendants dans la stratification sociale et la hiérarchie sociale<sup>17</sup>. (J. Gros)

Pour le sociologue, l'entrepreneur n'aurait pas de réalité en tant que tel, ainsi, on préfère parler d'indépendant, or, cette catégorie est très difficile à classer dans la nomenclature des PCS<sup>18</sup>. Cette situation découle de deux phénomènes : (1) L'illisibilité de la position sociale des indépendants notamment chez Chauvel et Bourdieu. Pour Chauvel, les indépendants sont un satellite divers qui ne s'intègre pas dans la hiérarchie sociale, quant à Bourdieu qui raisonne en termes de dominants/dominés et la distinction entre capital culturel et économique, il est difficile de classer les indépendants. De plus, (2) la forte hétérogénéité des indépendants<sup>19</sup> reste problématique car il est impossible d'établir des faits précis quant à leur pratique, vote, niveau de vie alors que l'on a tendance à les classer dans la classe moyenne. Pour illustrer cette difficulté, il faut noter qu'une infirmière qu'elle soit libérale ou salariée dans un hôpital fera partie des professions intermédiaires, alors qu'un chauffeur routier salarié est un ouvrier mais à son compte il est considéré comme artisan/commerçant/chef d'entreprise<sup>20</sup>. Or, ses pratiques, son capital culturel et économique ne changent pas. Dans l'exemple du chauffeur routier en fonction de sa PCS, la notion d'ascension sociale est toute différente.

Le travail de Gros fut donc de réfléchir à une modification de la nomenclature de telle sorte que l'indépendant peut être à la fois un salarié ou non (cf. l'infirmier.e). Ainsi, les indépendants seraient une catégorie spécifique avec 4 sous-ensembles : les indépendants à fort capital culturel et économique (médecin) jusqu'aux indépendants faiblement qualifiés. En procédant ainsi on peut réfléchir en termes de stratification sociale et observer les différences en termes de capital économique, social et culturel (voir le diaporama).

→ Les indépendants, quelles transformations<sup>21</sup> ?(J. Landour)

Il est souligné ici que l'étude des indépendants<sup>22</sup> est le parent pauvre de la sociologie, Bourdieu ayant une posture assez « méprisante » pour ce groupe social estimant qu'ils étaient en train de disparaître avec l'apogée de la société salariale et étaient dans une logique de lutte pour leur privilège et/ou dans une logique culturellement conservatrice. Cependant, on observe une revitalisation depuis les années 70. Or, il ne faut pas penser comme semble l'affirmer le monde

---

d'illustrer la diversité des figures de l'entrepreneur : par leur statut juridique (entrepreneur individuel, micro-entrepreneur, chef d'entreprise) ; par leur position et leurs fonctions économiques (entrepreneur-innovateur, manager, actionnaire)". Cependant, en tant que spécialiste de l'économie de la firme, il ne comprend pas pourquoi l'actionnaire est présent.

17 Diaporama ici : <https://filesender.ens-lyon.fr/?vid=424980d2-02f8-92e8-4b76-000013e4aa8c>

18 Gros est mandaté pour réfléchir à une nouvelle architecture des PCS pour prendre en compte au mieux les indépendants, la nouvelle grille devrait être opérationnelle en 2020.

19 Les indépendants sont classés à la fois dans la catégorie agriculteurs et commerçants, artisans et chef d'entreprise.

20 Pour analyser l'ascension sociale des fils de chauffeur routier dans ce cas devient complexe. En effet, on ne trouvera pas les mêmes résultats si le père chauffeur routier est considéré comme ouvrier ou artisans-commerçants-chef d'entreprise, ce qui est problématique.

21 Le diaporama est disponible ici : <https://filesender.ens-lyon.fr/?vid=5d6a89a5-b6f4-f9e8-52bc-0000175df95a>

22 On peut retrouver ici le dernier travail de Julie Landour sur les mompreneurs : <http://ses.ens-lyon.fr/articles/femmes-entrepreneures-les-enseignements-dune-enquete-sur-les-mompreneurs>

médiatique que cette catégorie serait en forte explosion en termes des effectifs. Le monde des indépendants est un mutation profonde, le nombre d'agriculteurs diminue (avec processus de salarisation) quand les professions libérales progressent, les aides familiales ont disparu et le niveau de diplôme et de qualification augmente. Il apparaît donc de nouveaux indépendants, certaines catégories d'indépendant se sont fortement féminisées (avocat, médecin, notaire) et leur mode de vie a évolué, les femmes médecins par exemple font plus d'actes mais sur une plus petite période. Les indépendants sont de moins en moins des héritiers, c'est-à-dire que leur affaire ne passe plus de père en fils.

Concernant l'ubérisation il convient de souligner que ce processus est ancien, sans remonter aux ouvriers payés à la tâche du XIXe siècle (les Canuts lyonnais sont un exemple), dès 1972 en France, ce processus est mis en œuvre comme forme de politique publique de l'emploi ou sous la pression du patronat. C'est le cas des bûcherons, les patrons-scieurs doivent cotiser à la MSA à partir de 1972, devant la hausse des coûts, ces patrons ont poussé les bûcherons à devenir des travailleurs indépendants<sup>23</sup> (agriculteur). Le problème de l'ubérisation porte plutôt la notion de responsabilité face aux risques, l'ubérisation déplace donc cette responsabilité qui pèse dorénavant sur le travailleur ubérisé, ce qui pose problème en termes de condition de travail et de protection sociale.

---

23 Pour aller plus loin : <https://journals.openedition.org/sdt/1405>